



COMMISSION RÉGIONALE DU BENEVOLAT

PROCES-VERBAL n°2

LE 18.10.2021
Visio-conférence

Présidence : M. Gilbert LEU.

Membres participants :

MM. Gérard DEMARRE, Raymond LAPORTE, Pascal LEBRET, Jean-Claude NEEL, Bertrand VOISIN.

Assiste à la réunion :

Mme Charline DAYAUX, Assistante de direction de la LFN.

M. Christophe LECUYER, Responsable du pôle Marketing Communication.

En ouverture de cette nouvelle réunion, le Président accueille les membres de la commission, Mme DAYAUX et plus particulièrement M. Christophe LECUYER, responsable du pôle, qu'il remercie de sa participation à nos travaux.

Avant de passer aux points à l'ordre du jour, il pose, aux membres de la CRB la question de déterminer la pertinence que pourrait revêtir le fait de remettre des médailles de Ligue aux récipiendaires qui en auraient déjà eu des anciennes ligues avant la fusion.

CIVILITES

Le Président et les membres de la Commission adressent leurs vœux de prompt rétablissement au Président de la LFN, M. Pierre LERESTEUX suite à ses récents ennuis de santé.

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil, informations diverses.
- 2) Approbation du PV de la dernière réunion
- 3) Bilan du Week-end BENEVOLES à Clairefontaine
- 4) Médailles Fédérales et Régionales saison 2021/2022
- 5) Manifestation de remises des médailles fédérales et régionales.
- 6) Elargissement des récompenses sur le bénévolat, les demandes du CROS seront étudiées par la CRB
- 7) Document de présentation pour demande de médaille fédérale ou régionale
- 8) Courrier LFN et Réponse LFA du Président de la CF Bénévolat
- 9) Questions diverses.

2 – Approbation du dernier PV

La commission procède à l'adoption :

- du procès-verbal de la réunion plénière n° 01 du 24 Aout 2021, publié sur le site Internet de la LFN le 27 Aout 2021.

Aucune remarque n'étant soulevée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

En avant-propos du sujet suivant, le Président réaffirme que le bénévolat est quelque chose de très important. Il dit déplorer le traitement qui en est fait au niveau fédéral. Les critères rigoureux retenus par la FFF (et la LFA) ne permettent pas la souplesse qui devrait être de mise concernant notamment les récompenses et médailles des bénévoles. Ces critères sont un frein pour les futures attributions, ainsi il faudra au minimum 35 années de bénévolat pour pouvoir prétendre à recevoir la plaquette de la FFF.

M. LECUYER dit partager ce sentiment qui constitue un recul fédéral.

Certes une distinction doit être méritée mais qui mieux que les centres de gestion sont à même de déterminer la pertinence d'une attribution de médaille.

3 – Week-end Bénévoles à Clairefontaine

La FFF et la LFA ont mis en place depuis quelques saisons une action au bénéfice des dirigeants bénévoles licenciés depuis au maximum 5 saisons. Cette action consiste en une immersion pendant un week-end au Centre Technique National de Clairefontaine. La Ligue de Normandie a été conviée à participer à cet événement lors du week-end des 02 et 03 Octobre 2021.

Au moment de faire le bilan de cet événement, il est regrettable de constater que seulement 75 % de notre « quota » a été pourvu dans cet organisation qui a nécessité beaucoup d'énergie de la part de la Ligue et des districts. S'il est plus particulièrement déploré que le DFSM n'ait pas pris sa part dans cet événement au détriment de ses propres bénévoles, force est de constater que la stratégie de la LFA (- de 5 ans de bénévolat) et les renoncements de dernières minutes ont altéré notre enthousiasme pour cette action.

M. LECUYER souligne le côté dommageable de ne pas envoyer une délégation complète. Au cours des échanges, Il est aussi mis en exergue le fait que, dans nos clubs, beaucoup de bénévoles méritants aimeraient pouvoir participer à cet événement mais en sont exclus du fait de la règle édictée de moins de 5 ans.

M. NEEL confirme également avoir eu des difficultés à trouver des dirigeants éligibles et volontaires, il dit penser que la cible ne semble pas être la bonne,

Toutefois, il faut souligner les retours globalement satisfaisants de certains participants et le mise en avant de ce week-end à Clairefontaine au travers d'articles sur les sites de la LFN et de certains districts. Ceux qui ont participé à ce Week-end en sont repartis avec des souvenirs et des étoiles dans les yeux...

Il est souligné par tous le temps que chacun a dû consacrer pour solliciter et convaincre les participants volontaires.

Il en ressort un sentiment général que la cible ne semble pas être la bonne, il faudrait revoir les critères de désignation notamment en supprimant (ou en modérant) la règle des moins de 5 ans de détention de licence dirigeant. Si l'objectif premier est de fidéliser les jeunes dirigeants, il semble que l'objectif devrait être appréhender sous un autre angle.

Le Président Gilbert LEU va transmettre un courrier en ce sens à la LFA.

A l'issue de cette action, il convient de féliciter et remercier Mme Charline DAYAUX pour sa gestion et son investissement dans sa bonne réalisation.

4 – Médailles Fédérales et Régionales saison 2021/2022

Concernant les médailles fédérales, le Président se félicite que chacun ait pu communiquer les noms des futurs récipiendaires dans les délai impartis. Il déplore toutefois que nous ne soyons pas en capacité

d'honorer toutes les plaquettes qui nous ont été attribuées. C'est la conséquence notamment des critères imposés au niveau fédéral. Ainsi un dirigeant du District de l'Orne n'a pas pu être honoré en dépit de ses nombreuses années au service de notre football car il n'y a pas assez de temps entre sa médaille d'or et la plaquette qui pouvait lui être attribuée.

Concernant les médailles de Ligue, le Président souligne que les districts ont communiqué leurs propositions. M. NEEL précise qu'il fera connaître ses propositions au lendemain de la présente réunion.

M. DEMARRE se propose en séance d'attribuer à une personne du DFSM, dont il communique l'identité, la plaquette qui revenait à son district. Il lui faut toutefois vérifier que les conditions d'attributions soient valides.

Suite à l'interrogation du Président sur la pertinence de décerner une médaille de la Ligue à un postulant qui l'aurait déjà eu au titre de l'une des anciennes ligues avant la fusion, il s'instaure un débat dont il ressort que, dans ce cas, il conviendrait de regarder en premier lieu la date de la dernière médaille. Si elle a été attribuée depuis de nombreuses saisons, il n'y a pas de raison de ne pas récompenser cette personne qui continue avec persévérance à exercer au sein de nos clubs, districts ou ligue.

Il est rappelé que toutes les médailles et récompenses, dès lors qu'elles sont validées par les Comité de Direction (des districts et de la LFN) doivent faire d'une inscription sur l'outil informatique dédié « Portail bleu ».

5 – Manifestation de remises des médailles fédérales et régionales

Sur proposition de la CRB, le **Vendredi 19 Novembre 2021** se tiendra au siège de la LFN une manifestation de remises des médailles à nos nombreux récipiendaires.

Le Président présente aux membres de la CRB ce qui devrait être l'organisation de ce moment festif. Cette soirée serait placée sous le parrainage d'un invité d'honneur (1 sportif renommé ?) et verra les membres du Comité de Direction y prendre une part active. En prélude à la remise des médailles, il sera proposé une visite des locaux et du pôle régional. La soirée se terminera par un moment d'échanges autour d'un buffet.

Les détails de cette organisation sont examinés en séance. Les membres de la CRB sont invités à participer activement à cette organisation pour laquelle la commission régionale événementielle a été sollicitée.

6 – Elargissement des récompenses sur le bénévolat – demandes du CROS

Le Président rapporte que lors de la réunion des Présidents de commissions qui s'est tenue à la Ligue le 17 Septembre, il a été évoqué pour la CRB la possibilité d'entrer dans le processus de récompenses proposé par le CROS.

Il est rappelé que le CROS a la faculté d'attribuer un certain nombre de récompenses aux bénévoles de toutes les disciplines notamment sportives. A ce titre, le football et la ligue peut proposer ces distinctions pour valoriser nos bénévoles. Il est acté que ces demandes seront étudiées par la CRB.

7 – Document de présentation pour demande de médailles fédérales et régionales

Parmi les documents transmis aux membres de la commission en prélude à la réunion, figure une fiche de demande de médailles (fédérale ou/et régionale) Le Président propose d'utiliser cette fiche de renseignements pour formaliser les demandes qui seront faites par les centres de gestion. Les membres de la CRB valident cette proposition.

8 – Courrier LFN et réponse LFA

Le Président communique aux membres de la CRB la teneur d'un courrier de propositions qu'il a adressé au Président de la Commission Fédérale du Bénévolat. Il présente également le courriel de réponse qui lui ont été faite par ce dernier qui affirme prendre en compte ses remarques qui seront évoquées lors de la prochaine réunion de la CFB.

9 – Questions diverses

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie chacun des membres de leur implication au sein de la commission et propose de nous retrouver très prochainement lors de la manifestation du 19/11.

**Le Président de la Commission,
Gilbert LEU**



**Le Secrétaire de Séance,
Pascal LEBRET**

